

Conseil exécutif de l'ACEP

Compte rendu de la réunion du 30 avril 2008 Bureau national de l'ACEP Salle de conférence 17 h 45

Présences : J. Aggrey (présidence), J-R. Benoit, C. Card, G. Dussault, M. Holyk, M. Korol, C. Lakaski, R. McVicar, L. Perrin, A. Picotte, A. Sipos, S. Spak, C. Therrien, M. Zinck, C. Danik, J. Ouellette, D. Martin.

Absence justifiée : S. Spano.

1 a) Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés :

- 1) Points aux fins d'approbation
 - d) Nouvelle section locale aux TNO
 - i) Approbation de nouveaux délégués
 - j) Devancer le Comité des finances dans l'ordre du jour du point 5 a)
 - k) Responsabilités du directeur exécutif
- 2) Suivis
 - f) Plan de formation du personnel

Résolution : Il est proposé par M. Zinck et appuyé par S. Spak que l'ordre du jour soit adopté avec modifications. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 b) Adoption du compte rendu du 26 mars 2008

L. Perrin demande qu'au point Représentation, au deuxième élément, la phrase suivante soit supprimée : « L'organisation à laquelle le membre appartient est non théiste et non spirituelle. »

Résolution : Il est proposé par M. Zinck et appuyé par C. Card que le compte rendu soit adopté avec modifications.

Pour = 12, contre = 0, abstentions = 2. **Résolution adoptée.**

1 c) Adoption du compte rendu de la réunion extraordinaire du 4 avril 2008

L. Perrin note que dans sa résolution, dans la version française du compte

rendu, les mots « règles de » devraient être supprimés et qu'un « s » devrait être ajouté au mot « procédure ».

Résolution : Il est proposé par M. Korol et appuyé par J-R. Benoit que le compte rendu soit adopté avec modifications.

Pour = 11, contre = 0, abstentions = 3. **Résolution adoptée.**

1 d) Approbation de nouvelles sections locales à TPSGC et aux TNO

Résolution : Il est proposé par M. Zinck et appuyé par C. Therrien que la formation d'une nouvelle section locale à TPSGC soit approuvée. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Résolution : Il est proposé par S. Spak et appuyé par C. Therrien que la formation d'une nouvelle section locale aux TNO soit approuvée. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 e) Candidatures au poste vacant au CEN

Onze personnes se sont portées volontaires pour occuper le poste vacant au CEN. Il est convenu de procéder par vote secret pour choisir le candidat.

C. Danik renvoie le CEN au paragraphe 8.3 des Statuts qui stipule qu'« une unité de négociation compte un administrateur par tranche ou fraction de 1 000 personnes ». Ne faudrait-il donc pas choisir deux (2) candidats?

J. Aggrey affirme que selon son interprétation ce paragraphe signifie qu'une unité de négociation devrait compter 1000 membres additionnels ou davantage pour que le nombre d'administrateurs de l'unité de négociation soit augmenté. Il ajoute qu'il avait demandé un avis juridique sur cette question plus tôt dans l'année, mais qu'il ne l'avait pas reçu et qu'il pourrait le redemander.

M. Holyk conteste l'interprétation du président de la signification de « fraction de ».

Il y a consensus au sein du CEN que l'interprétation du président est inexacte et que le paragraphe 8.3 n'est pas ambigu et est libellé clairement. Il y a consensus pour que le CEN vote pour ajouter un autre membre EC au Conseil exécutif national. Il est aussi mentionné qu'il est inutile d'obtenir un avis juridique et de dépenser de l'argent sur cette question.

Résolution : Il est proposé par C. Therrien et appuyé par A. Sipos que le CEN nomme deux (2) nouveaux membres. Un (1) pourvoit au poste vacant et un (1) pourvoit au poste EC additionnel découlant du nombre de membres de l'unité de négociation à la fin de l'exercice.

Pour = 9, contre = 0, abstentions = 5. **Résolution adoptée.**

1 f) Approbation du Comité des candidatures et des propositions

Résolution : Il est proposé par C. Therrien et appuyé par C. Card d'approuver la nomination de Larry Deters, STC, Jackie Leblanc, TPSGC, Michael Dewing, BdP, et Jill Finley, SCT, pour former le Comité des candidatures et des propositions 2008. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 g) Approbation de nouveaux membres au Comité de l'égalité des chances et de la diversité

Résolution : Il est proposé par C. Therrien et appuyé par B. McVicar d'approuver la nomination de Gary Aslanyan, ASCP, Hong Qiu, RHDSC, Wenqin Shao, SC, et Michael Zinck, AAC, comme nouveaux membres du comité. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

C. Therrien recommande qu'un budget de 10 000 \$ soit attribué à ce comité et que ce soit annoncé.

1 h) Approbation de la Politique sur les prix et reconnaissances

J. Aggrey note qu'à la section E, Processus de sélection, toutes les références aux échéances n'ont pas été supprimées dans la version anglaise. L. Perrin propose quelques corrections dans la version française et mentionne également que dans toute la politique seul le masculin est employé et que le masculin et le féminin devraient tous deux être utilisés.

Résolution : Il est proposé par C. Therrien et appuyé par M. Zinck que la politique soit approuvée en principe.

S. Spak était absent au moment du vote.

Pour = 9, contre = 3, abstentions = 1. **Résolution adoptée.**

À ce moment de la réunion, A. Sipos note qu'en raison du temps écoulé et des points importants qui restent à l'ordre du jour et qui exigent l'approbation du CEN, et étant donné que les réunions ne doivent pas dépasser trois (3) heures, elle propose ce qui suit :

Résolution : Il est proposé par A. Sipos et appuyé par C. Lakaski d'annuler la précédente résolution du CEN de lever la séance après trois (3) heures.

Pour = 8, contre = 6, abstentions = 0. **Résolution adoptée.**

1 i) Nomination de nouveaux délégués syndicaux

D. Martin demande, étant donné que la section locale des TNO vient tout juste d'être approuvée par le CEN et qu'elle n'a pas encore de Conseil exécutif local pour approuver la nomination de ses propres délégués syndicaux, si le CEN ne pourrait pas approuver les formulaires de deux membres demandant à devenir délégués.

Résolution : Il est proposé par C. Therrien et appuyé par M. Zinck que le CEN fasse cette fois-ci une exception et approuve la nomination de Brooke Harker et de Julie Jackson comme nouveaux délégués syndicaux de la section locale des TNO. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 j) Recommandations du Comité des finances

L. Perrin note que le Comité des finances a présenté au CEN la recommandation suivante :

Le Comité des finances recommande que le CEN recommande au Comité des communications d'envisager de produire des cartes professionnelles pour les membres du Conseil des dirigeants des sections locales dans le cadre du budget de promotion.

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par C. Therrien que le Comité des communications suggère un modèle générique de carte professionnelle et fasse des prévisions de coût, et présente ces informations au CEN. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par C. Therrien que le CEN approuve l'ajout par le Comité des finances de 5000 \$ au budget du matériel de promotion.

Pour = 12, contre = 0, abstentions = 2. **Résolution adoptée.**

1 k) Responsabilités du directeur exécutif

Ce qui suit est tiré des notes d'allocution de C. Danik sur la question.

- Je demande rarement l'appui du CEN sur une question; de fait, il s'agit de la première fois; c'est important.
- La question est délicate et je souhaite que nous puissions éviter de personnaliser les choses et puissions mettre l'accent sur le processus de prise de décision et non sur les individus.
- Plus tôt cette semaine, alors que je consultais mes courriels pour prendre de l'avance avant de venir au bureau, j'ai trouvé un courriel du président

m'informant que dorénavant le directeur des Relations de travail ne relèverait plus de moi; il relèverait directement du président.

- La décision du président constitue en réalité une réorganisation majeure du bureau national, des liens hiérarchiques, des fonctions de l'organisation; il en résulte que sur les 12 employés qui relevaient de moi, huit me sont enlevés; cette mesure de même que d'autres mesures du président enlèvent à toutes fins utiles la plupart des responsabilités au directeur exécutif; étant donné qu'une grande partie du temps du directeur exécutif ces dernières années est consacré à la négociation et étant donné que la négociation est de fait une responsabilité du président qui a été déléguée au directeur exécutif, le directeur exécutif ne conserve que les responsabilités concernant les communications et la recherche; étant donné que ces tâches ne suffisent pas pour justifier un poste complet, ceci prend toutes les allures d'un congédiement déguisé.
- Le président ne se rend peut-être pas entièrement compte des conséquences de ses actions; ce serait terriblement déplorable; il n'est peut-être pas conscient qu'il n'a pas le pouvoir de prendre cette mesure; mais le résultat n'en demeure pas moins réel.
- Je ne crois pas que le directeur exécutif mérite d'être traité de la sorte, au moyen d'un courriel envoyé à 17 h 50; le directeur exécutif n'a jamais été consulté à ce sujet; au meilleur de ma connaissance, le directeur des Relations de travail n'a jamais été consulté; ni le syndicat des employés (le SEA) même si plusieurs de ses membres seront touchés.
- Je ne conteste pas le droit du président d'envisager la réorganisation du bureau national; mais j'estime que la façon dont il a procédé démontre un manque de respect à l'endroit du personnel, de même qu'un sérieux manque de connaissance de telles affaires et par-dessus tout un très grave manque de jugement.
- Étant donné que les Statuts ne l'autorisent pas à prendre une telle décision, je demanderais que le CEN oriente le président en conséquence et lui conseille s'il désire réorganiser le bureau national de l'ACEP de procéder de façon appropriée et de consulter tous les intéressés, à savoir le directeur exécutif, le directeur des Relations de travail et le syndicat des employés.
- Je sollicite votre appui dans cette affaire.

Une discussion ouverte suit. La plupart des membres du CEN expriment personnellement leur soutien au directeur exécutif. Le président répond qu'il n'avait pas l'intention de congédier le directeur exécutif. Lorsqu'il a modifié le lien hiérarchique, il l'a fait parce qu'il voulait recevoir l'information du directeur des relations de travail. Il s'excuse auprès du directeur exécutif et exprime son respect.

Certains membres du Conseil exécutif suggèrent le recours à la médiation afin de résoudre les différends entre le président et le directeur exécutif, puisqu'il est évident que la relation de travail en a souffert et qu'elle est certainement

fragilisée maintenant.

Le directeur exécutif répond qu'il n'a jamais dit être trop occupé pour fournir l'information au président et que la médiation entre le président et le directeur exécutif est possible; par contre, le directeur exécutif est loin d'être la seule personne au bureau national à avoir éprouvé des problèmes avec le président.

Résolution : Il est proposé par L. Perrin et appuyé par G. Dussault que la décision du président soit suspendue immédiatement, jusqu'à ce qu'une consultation ait lieu et que la décision soit soumise au CEN avec justification au sujet de la réorganisation.

Pour = 9, contre = 0, abstentions = 5. **Résolution adoptée.**

Résolution : Il est proposé par L. Perrin et appuyé par G. Dussault qu'une Assemblée générale extraordinaire soit convoquée aux termes du paragraphe 18.01 afin de destituer le président.

L. Perrin demande le vote par appel nominal.

C. Card – contre, M. Zinck – contre, S. Spak – contre,
A. Picotte – contre, M. Korol – contre, M. Holyk – pour,
G. Dussault – pour, A. Sipos – pour, J-R. Benoit – contre,
C. Lakaski – pour, L. Perrin - pour, B. McVicar – contre,
C. Therrien pour, J. Aggrey – contre

Résultats du vote : pour = 6, contre = 8, abstentions = 0. **Résolution rejetée.**

Résolution : Il est proposé par C. Card et appuyé par B. McVicar que la séance soit levée à 22 h 33, notant qu'une résolution de lever la séance ne peut être débattue.

Pour = 7, contre = 6, abstentions = 1. **Résolution adoptée.**

Il y a **consensus** qu'une réunion extraordinaire soit tenue dès que possible pour traiter des autres points à l'ordre du jour.